

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 novembre 2021

Membres excusés : Anthony BORGES

Les membres approuvent le dernier compte-rendu.

Ordre du jour : 2 ajouts à l'ordre du jour, conventions de mise à disposition de Mme MALANDRINI et de Mme CLAIR.

- **Recrutement d'un agent et contrats temps méridiens**

Monsieur le Maire fait un point des entretiens qui ont eu lieu concernant le remplacement de Mme CLAIR, et informe le conseil que Mme GREVOT Laëtitia a été retenue. Propose un CDD de 1an avec essai de 3 mois. Le conseil accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle aux membres qu'il convient de renouveler les CDD de Mme Virginie MAZOYER et Mme THYOT Emilie. Le conseil est favorable pour renouveler ces contrats.

- **Conventions de mise à disposition**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de mise à disposition avec Bresse Louhannaise Intercom' concernant la mise à disposition de Mme CLAIR Véronique du 1^{er} au 31 janvier 2022. Le conseil est favorable.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial avec Bresse Louhannaise intercom' concernant la mise à disposition de Mme MALANDRINI. Le conseil est favorable.

- **Projet bâtiment commercial et associatif**

Monsieur le Maire demande au conseil des potentiels noms pour le futur projet. Après réflexion, le conseil opte à l'unanimité pour « Espace de la Forge ».

- **Commission Voirie**

▪ **Devis**

Monsieur le Maire fait un point de la réunion de la « commission voirie ». Le devis de SICOM pour changement de toute la signalétique est de 6529.54€ TTC. Les couleurs retenues sont RAL 600 pour supports et pareclozes. Les panneaux des commerces seront gris clair et écriture en noir et pour les services publics, gris foncé et écriture en blanc. Les totems n'ont pas été validé par la commission. Le conseil accepte le présent devis pour la nouvelle signalétique au budget 2022.

▪ **Ecotilles**

Monsieur le Maire informe des travaux à réaliser au Lotissement concernant la chambre de tirage de Orange qui se rempli d'eau et inonde une maison. Les travaux vont être faits par l'entreprise Arnaud COMTET.

▪ **Circulation dans le bourg**

Monsieur le Maire informe le conseil que la « commission voirie » avait évoqué le souci de la vitesse dans le bourg. La solution la moins coûteuse et avec le plus de résultat d'après la DRI, serait de passer le village à priorité à droite. Après délibération, les membres votent à 10 Pour, 3 Abstentions et 1 Contre. Ceci sera prévu au budget 2022.

▪ **Chemins piétonniers**

Monsieur Le Maire informe que pour le parking de la garderie (côté city parc), il sera bien de créer un chemin piétonnier qui longerait la haie afin de sécuriser le passage des enfants qui sortent de la garderie. Les travaux seront réalisés par les employés communaux.

Monsieur le Maire rappelle également le projet des chemins piétonniers : après le lotissement les Tillières jusqu'à la Croix des Tillières et du haut du bourg jusqu'au cimetière.

La commission va se réunir pour parler de ceci et faire un état de la voirie pour 2022, le samedi 8 janvier à 9h00.

- **Règlement du cimetière**

▪ **Jardin du souvenir**

La loi de finances 2021, interdit d'appliquer une taxe pour la dispersion des cendres au Jardin du Souvenir, il convient donc de modifier le règlement du cimetière. Si la famille le souhaite, une plaque permettant l'inscription des noms, prénoms, dates de naissance et décès du défunt peut être fournie par la mairie moyennant une participation de 30€. La gravure sera à la charge de la famille. Le conseil accepte les modifications.

▪ **Columbarium**

Monsieur le Maire informe qu'il reste seulement 4 cases de libre, un devis a été demandé à l'entreprise BRIQUET pour rajouter un étage sur le columbarium existant. Il s'élève à 2075€ TTC.

Le conseil accepte le présent devis pour 2022.

- **Achats matériels**

La « commission matériels » a rencontré 8 fournisseurs, fait une 1ère sélection en retenant 3 fournisseurs. Monsieur TABOURET Christophe, explique les choix retenus par la commission. Monsieur le Maire demande aux membres de procéder au vote. MASSEY 12, CLASS 0, NEW HOLLAND 0 et 2 Abstentions.

- **Bilan d'activités du SYDESL 2019 et 2020**

Monsieur le Maire donne lecture des bilans d'activités du SYDESL de 2019 et 2020.

- **Questions et informations diverses**

▪ **Chauffage salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle que le chauffage de la salle des fêtes ne fonctionne toujours pas, explique les problèmes. Monsieur le Maire va recontacter OUDOT Ingénierie.

▪ **A.D.E.B.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'ADEB concernant les suites de l'étude hydrogéologique et les études des sols, aucun compte-rendu n'est parvenu pour le moment.

▪ **Intervenant garderie**

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de Mr Philippe VIALET, entraineur de Judo, pour des prestations de service à la garderie. 55€ la séance, propose 6 séances soit un total de 330€. Le conseil accepte.

▪ **Courrier administré**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier déposé en mairie.

Le conseil décide qu'un arrêté municipal va être pris pour tenir en laisse les chiens lors de leur promenade sur la voie publique en zone urbaine.

La commune décide d'acquérir des distributeurs de sachets pour l'hygiène canine.

▪ **Tournée bulletins**

Monsieur le Maire fait un point avec les membres sur le nombre de foyers sur la commune.

- **Commissions**

▪ **Communication**

La « commission communication » se réunira le lundi 6 décembre à 20h00.

▪ **SIVOM**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu concernant de la recyclerie de Bresse.

▪ **Affouages**

La « commission affouages » va se réunir le samedi 4 décembre à 8h30 et convoque les affouagistes à 9h30.

- **Scolaire**

Monsieur le Maire informe de la réunion avec IEN, vendredi dernier, concernant le futur RPI. Pour le moment, il convient d'attendre février.

Madame Aurélie GAMBÉY fait un point sur la réunion groupe de travail de BLI.

- **Bâtiments**

Monsieur Jean-Pierre FERRIER fait un point des travaux au logement de la Cure.

- **Foncier-urbanisme**

La « commission foncier-urbanisme » devra se réunir début 2022 pour les réfléchir aux projets de fonciers.

- **Invitations diverses**

Assemblée Générale de l'ADT : personne de disponible

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe :

- 1 naissance
- Remise des cartes cadeaux des employés le 10 décembre 2021 à 19h00
- Distribution des colis aux anciens de +75 ans commence ce week-end.
- Le prochain conseil est fixé au 10 décembre 2021 à 20h30

